



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE  
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2024-068

Séance du 03 juillet 2024 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi trois juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le vingt-sept juin, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

**Nombre de Membres**

Afférents au CC : 36

En exercice : 27

Ayant pris part à la  
délibération : 32

**Présents** : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Ambre SOULARD, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Monsieur Bernard TROUILHET.

**Excusés donnant procuration** : Monsieur Alain HERNANDEZ donnant procuration à Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Claude ROQUES donnant procuration à Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Pascal THIERY donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Anna CALS donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE.

**Excusés** : Monsieur Jean-François COMBELLES, Monsieur Frédéric GAU, Madame Nathalie FABRE, Madame Virginie BOU.

**Secrétaire de Séance** : Madame Véronique LACROIX.

**Objet de la délibération : Création, aménagement et entretien de la voirie :  
Programme de travaux voirie 2024 - Demande de subvention auprès du Département  
au titre du Fonds de Développement Territorial - Aide à la voirie d'intérêt local**

Monsieur le Président informe l'assemblée que le Département a décidé de reconduire, pour 2024, le programme « Fonds de Développement Territorial – concours financier aux travaux de voirie d'intérêt local ».

Pour le canton du Haut Dadou, cette aide s'élève à 318 136,00 € et, après répartition, l'enveloppe allouée à la Communauté de Communes Centre Tarn représente une subvention globale de 114 664,00 €.

COMMUNE	MONTANT DES TRAVAUX SUBVENTIONNABLES HORS TAXES EN €	TAUX DE SUBVENTION COMMUNAL	SUBVENTION SOLLICITÉE 2024 EN €
ARIFAT	15 424,22 €	45 %	6 940,90 €
FAUCH	30 385,30 €	40 %	12 154,12 €
LAMILLARIÉ	16 691,54 €	45 %	7 511,19 €
LOMBERS	3 863,23 €	45 %	1 738,45 €
ORBAN	40 982,79 €	45 %	18 442,26 €
SIEURAC	8 746,66 €	45 %	3 936,00 €
TERRE-DE-BANCALIE	142 091,28 €	45 %	63 941,08 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de solliciter ladite subvention auprès du Département au titre du Fonds de Développement Territorial - Aide à la voirie d'intérêt local.

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 22/07/2024

ID : 081-200034049-20240703-2024\_068-DE

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme,

**Le Président,**

Jean-Luc CANTALOUBE

  
Communauté  
de Communes  
Centre Tarn

**La Secrétaire de séance,**

Véronique LACROIX

